

DCG - FORMATION DIPLÔMANTE BAC + 3

Diplôme d'état de niveau II

Formation gratuite - Aucun frais de dossier
Aide à la recherche d'entreprise

De niveau « licence », le DCG remplace le DECF dans le cadre de l'harmonisation des études comptables avec le schéma LMD (Licence, Maîtrise, Doctorat) applicable à l'ensemble de l'enseignement supérieur des pays de l'union européenne.

COMPETENCES DEVELOPPEES

- △ Maîtrise du cadre juridique et fiscal
- △ Suivi de la situation financière
- △ Contrôle des comptes et travaux de fin d'exercice
- △ Maîtrise de la finance d'entreprise
- △ Audit et contrôle de gestion
- △ Etc.

MÉTIERS ENVISAGEABLES

- △ Ouverture dans l'expertise comptable
- △ Commissaires aux comptes
- △ Comptable, chef comptable
- △ Audit comptable, financier ou de gestion
- △ Direction administrative et financière

MODALITÉS

- △ Rémunération de l'apprenti selon les lois de finance du contrat de professionnalisation
- △ Réduction des cotisations patronales (Loi Fillon)
- △ Prise en charge du cursus par les OPCA pour l'employeur

DURÉE DE LA FORMATION

- △ 1200 heures réparties sur 24 mois

RYTHME DE L'ALTERNANCE

- △ 2 jours en formation
- △ 3 jours en entreprise

CONDITIONS D'ADMISSION

- △ Être titulaire de l'un des diplômes suivants: DPECF, BTS CGO, DUT GEA (options: Finances-Comptabilité ou Gestion Administration des PME), titres admis en équivalence du DPECF
- △ Capacités d'initiatives et relationnelles
- △ Maîtrise de l'outil informatique
- △ Avoir un esprit pragmatique
- △ Sélection sur dossier et entretien avec le jury d'admission

L'EXAMEN DU DCG

Le Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG) est délivré aux candidats qui ont obtenu une moyenne générale au moins égale à 10 sur 20 à l'ensemble des épreuves constitutives de ce diplôme, sans note inférieure à 6 sur 20.

Les candidats qui n'ont pas rempli les conditions pour obtenir le diplôme conservent de façon définitive la note obtenue à chacune des épreuves pour lesquelles ils ont eu au moins 10 sur 20.

Les examens auront lieu au mois de juin.

TABLEAU DES EPREUVES

N°	EPREUVES	COEFFICIENTS	DUREE
1	Fondamentaux du Droit	1	3 heures
2	Droit des sociétés	1	3 heures
3	Droit social	1	3 heures
4	Droit fiscal	1	3 heures
5	Economie	1,5	4 heures
6	Finance d'entreprise	1	3 heures
7	Management	1,5	4 heures
8	Systèmes d'information de gestion	1,5	4 heures
9	Comptabilité fondamentale	1	3 heures
10	Comptabilité approfondie	1	3 heures
11	Contrôle de gestion	1,5	4 heures
12	Anglais des affaires	1	3 heures
13	Relations professionnelles	1	Oral: 1 heure
14	<i>Epreuve facultative de langue vivante (Allemand/Espagnol/Italien)</i>	<i>1</i>	<i>3 heures</i>

△ Les épreuves 1, 5, 8, 9, et 13 sont acquises par équivalence pour les titulaires du BTS Comptabilité et Gestion des Organisations.

△ Le DCG a une double finalité: ouverture sur le marché de l'emploi vers des métiers de terrain et en croissance. C'est également l'étape d'un cursus plus long avec la poursuite d'études vers les niveaux supérieurs, le DSCG et l'expertise comptable.